



E-PARTAGE

La Mobilité Electrique Partagée dans les Communautés de Professionnels

E-partage

Projet accompagné par l'ADEME dans le cadre du Programme **Véhicule du futur** des Investissements d'Avenir

Coordonnateur :



Partenaires



Durée : 24 mois
Démarrage : 2012
Montant total projet : 9 138 229 €
Dont aide PIA : 3 745 304 €
Forme de l'aide : subvention et avance remboursable
Localisation : Ile-de-France, Alsace, Franche-Comté, Rennes, Grand Lyon

Caractère innovant

Le projet e-Partage est ambitieux par son périmètre. Il combine :

- Des solutions de mobilité innovantes pour les professionnels
- L'Association vertueuse entre mobilité électrique et mobilité partagée
- Une approche centrée sur les usages et les changements de comportement

L'innovation majeure réside dans le fait de décloisonner des entités peu enclines à travailler et fonctionner ensemble.

Contexte

Le projet repose sur le constat que les usages professionnels de la mobilité (trajets domicile-travail et déplacements professionnels) ont une importance considérable et qu'il existe une véritable attente, émergente, de la part des employeurs, pour des solutions de mobilité novatrices et adaptées à leurs besoins.

Pourquoi ce projet ?

La majorité des services de mobilité innovants et écologiques sont aujourd'hui principalement adressés aux particuliers, les professionnels ne constituant souvent qu'une cible secondaire (ex : autopartage). Il s'agit donc de développer de nouvelles formes de mobilité qui optimisent les usages par le partage d'une part, et qui réduisent l'impact environnemental des déplacements inévitables et utiles d'autre part.

Déroulement

Les services de partage de la mobilité qui seront développés et proposés à des entreprises de toutes tailles visent à exploiter au maximum les véhicules existants et disponibles sans ajouter de nouveaux véhicules (au contraire de certains systèmes d'autopartage en entreprise). Les services proposés feront l'objet d'un accompagnement sur le terrain.

Les services d'électromobilité permettront aux acquéreurs de véhicules électriques (VE) de bénéficier de services de gestions quotidienne et de gestion de flotte tout à fait innovants et destinés à simplifier et sécuriser la possession et l'usage de VE.

Une expérimentation de partage sur 2 sites industriels permettra de tester l'intérêt d'une flotte de véhicules partagés pour des usages de type navette inter-sites et navette gare TGV pour les employés, clients et fournisseurs des sites. Sur le site PSA de Vélizy, dans un contexte extrême de mobilité (site de 6000 personnes, aucun transport en commun à proximité), l'objectif est de faire un meilleur usage des véhicules particuliers inutilisés en journée afin de réduire le parc de véhicules de service et donc de réduire en valeur absolue le nombre total de véhicules utilisés par le site.

Sur le territoire de la ville de Rennes, 2 expérimentations sont prévues. L'une consistera à déployer toute la gamme de services de mobilité partagée comme électrique sur des sites de grande taille. L'autre consistera à déployer les mêmes services (adaptés) sur une zone d'activités avec des métiers du tertiaire ou des entreprises de tailles plus réduites. Une troisième expérimentation consistera à utiliser les données ouvertes de la ville de Rennes pour offrir aux utilisateurs une application multimodale.

Enfin sur le territoire du Grand Lyon, et en particulier sur les territoires économiques équipés de PDIE (Plan de Déplacement Inter Entreprises) en cours ou achevés, les partenaires du projet souhaitent tester la palette de services de mobilité dans un contexte d'urbanisation dense où la congestion et l'occupation de la voirie et des parkings privés par de nombreux véhicules sont problématiques pour les usagers.

Résultats clés et Avancées attendues :

- Le projet e-Partage est ambitieux par son **périmètre** qui propose à la fois des solutions de mobilité innovantes, pour certaines encore jamais mises en œuvre, une association vertueuse entre mobilité électrique et mobilité partagée, et une approche centrée sur les usages et les changements de comportement. L'innovation majeure réside dans le fait de décloisonner des entités autrefois peu enclines à changer leurs façons de fonctionner.
- L'objectif du projet est de **réduire le coût de la mobilité** pour les employés : partager ses véhicules, sa mobilité, permet de partager les coûts. L'objectif est également de réduire également le coût de la mobilité pour les entreprises (par l'optimisation des flottes et des ressources engagées). Malgré les freins psychologiques que représente l'utilisation partagée d'un véhicule, le projet a également pour ambition d'accompagner le changement d'amener la notion du « tous propriétaires » au « 100% usage ».
- Le projet a une forte connotation environnementale du fait de ses deux axes fondamentaux :
 - La mobilité électrique favorisée et développée par le projet n'améliore pas seulement le bilan carbone des flottes, mais **diminue les nuisances sonores et la pollution sonore**, spécifiquement en zone urbaine dense où ces nuisances sont une réelle problématique ;
 - La mobilité partagée est facteur **d'amélioration du bilan carbone** (réduction du nombre de véhicules produits). L'objectif est d'aller au-delà des intuitions, sur la base des résultats de l'expérience et d'une analyse rigoureuse permettant de mettre en perspective les résultats.

Application et valorisation

L'intérêt du projet est d'expérimenter l'acceptabilité des nouvelles approches de la mobilité au sein d'entreprises de tailles et d'horizons différents. L'ensemble des briques qui composent le projet e-Partage existe déjà pour la plupart, cependant l'agrégat de l'ensemble de ces services est une nouveauté à part entière. Outre le bon déroulement des expérimentations, e-Partage souhaite apporter un réel changement sur la façon de penser la mobilité au sein des entreprises. Être en mesure de proposer un panel aussi large de services tout en garantissant des coûts inférieurs à ceux d'aujourd'hui est un challenge ambitieux et important. e-Partage ne représente pas l'unique solution aux différents problèmes rencontrés actuellement, il faudra donc s'assurer de pouvoir combiner les différentes sources d'informations disponibles au sein d'une seule et même application. Multiplier les interfaces n'est pas en adéquation avec la volonté du projet de simplifier et de faciliter la mobilité.

A terme, le consortium souhaite offrir une solution globale, financièrement viable et déployable partout en France et d'envisager un déploiement à l'étranger. Aujourd'hui de nombreux acteurs se positionnent sur ces nouveaux secteurs de la mobilité, mais pour le moment aucun n'a encore envisagé de solution multimodale complète.

Il est difficile aujourd'hui de valoriser une telle offre, celle-ci n'étant comparable à rien d'existant. Cependant, être en mesure d'offrir un tel niveau d'offre de mobilité dans une entreprise est un réel atout qui pourra être valorisé comme un outil de motivation des salariés. De plus, l'avenir de la mobilité s'axera autour d'une rationalisation des déplacements et des coûts.

Garantir le même niveau d'usage tout en diminuant les coûts est donc une solution d'avenir.

CONTACTS

Technique et Financier :

Eric Choffel
eric.choffel@mpsa.com

Communication :

Laure de Servigny
laure.deservignyl@mpsa.com

POUR EN SAVOIR PLUS
www.ademe.fr/invest-avenir